

# SYNTHÈSE LA DÉFAVEUR ENVIRONNEMENTALE EN ÎLE-DE-FRANCE

CONSTRUCTION D'UN INDICE SYNTHÉTIQUE ET  
TYPOLOGIE DES COMMUNES

Jean-Philippe Camard (ORS Île-de-France)

SANTÉ

Février 2026 • www.ors-idf.org

L'INDICE SYNTHÉTIQUE DE DÉFAVEUR ENVIRONNEMENTALE ET LES PROFILS DE TERRITOIRES OFFRENT UNE LECTURE SIMPLE, PARTAGÉE ET OPÉRATIONNELLE DES INÉGALITÉS ENVIRONNEMENTALES. ILS AIDENT LES ÉLUS À SITUER LEUR COMMUNE, COMPRENDRE LEURS ENJEUX ET AGIR DE MANIÈRE ADAPTÉE POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS.

Selon les communes, l'exposition à des pollutions et nuisances peut être très différente : pollution de l'air, bruit des transports, proximité d'activités industrielles ou de sols pollués, chaleur excessive en ville, difficultés liées au logement. Ces expositions ont des impacts directs sur la santé des habitants, l'attractivité communale et la cohésion sociale.

Les maires sont, par conséquent, en première ligne face aux enjeux de qualité de vie, de santé environnementale et d'aménagement du territoire.

Pour mieux comprendre les inégalités d'exposition et appuyer l'action publique locale, l'Observatoire régional de santé Île-de-France a construit deux outils complémentaires, conçus pour être simples à lire, comparables et directement mobilisables par les élus :

- > L'Indice synthétique de défaveur environnementale (ISDE), qui permet de situer chaque commune par rapport à l'ensemble de la région à partir d'un score unique. L'ISDE communal apporte une lecture quantitative et comparative, utile pour situer une commune et objectiver son niveau global d'exposition.
- > Les profils de territoires, qui regroupent les communes selon leurs caractéristiques environnementales dominantes. Ils apportent une lecture qualitative, permettant d'identifier les grands types de situations environnementales et d'adapter les réponses publiques aux contextes locaux.

Cette synthèse présente l'essentiel des résultats. Le rapport complet est à consulter sur le site internet <https://www.ors-idf.org/>

## L'essentiel

- Toutes les communes d'Île-de-France ne sont pas exposées de la même manière aux nuisances environnementales.
- Une méthode qui combine un indice et un profil de territoire ; L'indice communal permet de situer objectivement chaque commune par rapport à la moyenne régionale, à partir d'un score unique et comparable. Les profils de territoires identifient les grands types de situations environnementales.
- Pour tous les acteurs locaux, ces outils constituent un appui à la compréhension et à l'action locale. Ils offrent un support de dialogue pour prioriser les actions et mobiliser des accompagnements adaptés.
- Agir face aux inégalités environnementales suppose des réponses différenciées, proportionnées et partenariales, en fonction des profils de territoires.

## Qu'est-ce que l'ISDE ?

L'indice synthétique de défaveur environnementale (ISDE) prend en compte plusieurs aspects de l'environnement mesurés en routine, à des échelles géographiques fines :

- La pollution de l'air ;
- Le bruit (route, train, avion) ;
- La proximité de sites industriels ou de sols pollués ;
- Des conditions de logement dégradées ;
- La présence de résidus de pesticides et de nitrate dans l'eau distribuée ;
- L'exposition à la chaleur en ville.

Le calcul statistique de ces données fournit un indice sous la forme d'un score. Ainsi, plus le score est élevé, plus la commune est exposée à un cumul de nuisances.

- Score proche de 0 : situation proche de la moyenne régionale
- Score positif : exposition plus forte
- Score négatif : exposition plus faibles

## À quoi sert cet indice ?

- mieux comprendre les enjeux environnementaux locaux ;
- alimenter le dialogue entre habitants et élus ;
- identifier des priorités d'action pour améliorer la qualité de vie des habitants ;
- comparer des situations de manière claire et objectives.

L'ISDE est un outil d'information et de sensibilisation, complémentaire d'autres analyses plus locales (comme celles réalisées par l'ORS sur la multi-exposition) ou par thématiques.

## Principaux résultats

L'indice synthétique de défaveur environnementale (ISDE) met en évidence une forte concentration de la défaveur environnementale dans le cœur métropolitain (Paris et la petite couronne) où les nuisances se cumulent.

On observe un gradient du centre vers la périphérie : la défaveur diminue globalement vers la grande couronne, tout en laissant apparaître des situations locales spécifiques.

La typologie distingue six profils de territoires, montrant que la défaveur ne se résume pas à un score : elle correspond à des combinaisons d'expositions différentes.

Deux profils urbains se démarquent nettement : urbain dense et cœur métropolitain, marqués par un cumul élevé air/bruit/chaleur/infrastructures.

Un profil spécifique de communes sous influence aéroportuaire ressort fortement, tandis que les profils les plus favorables dominent en grande couronne.

### Carte de l'indice synthétique de défaveur environnementale par commune

Le score a été cartographié pour l'ensemble des communes de la région (Carte 1). Logiquement, les scores (c'est-à-dire les niveaux de défaveur environnementale) sont plus élevés dans les zones urbaines denses, notamment au cœur de l'agglomération parisienne.

Les communes de grande couronne sont en moyenne moins exposées, avec un cadre de vie plus favorable.

Il existe toutefois des situations locales spécifiques liées à la présence d'infrastructures de transport ou d'une activité économique (industrielle ou agricole).

### Des profils de communes pour mieux comprendre les principales caractéristiques environnementales de la région

À la suite du score de l'ISDE calculé pour chaque commune, une deuxième analyse statistique a été réalisée afin de regrouper ces communes en grands profils environnementaux et ainsi permettre une comparaison entre différents territoires. Six grands profils (classes) apparaissent en Île-de-France. Ils sont représentés dans la carte 2.

## Description des profils

### PROFIL 1 – COMMUNES RURALES OU AGRICOLES

Ces communes se situent majoritairement en grande couronne. Elles se caractérisent par un faible niveau de nuisances urbaines : peu de pollution liée aux transports, faibles niveaux de bruit, peu d'îlots de chaleur urbains.

Toutefois, certaines de ces communes peuvent être concernées par des pressions environnementales spécifiques, notamment liées à l'activité agricole (présence de nitrates ou de pesticides dans l'eau du robinet).

Globalement, ces territoires offrent un cadre de vie favorable, avec des enjeux principalement liés à la préservation des ressources naturelles.

### PROFIL 2 – COMMUNES GLOBALEMENT FAVORABLES

Ce profil regroupe des communes présentant un bon équilibre environnemental. Les niveaux de pollution de l'air et de bruit y sont faibles à modérés, et les pressions industrielles limitées.

Ces communes bénéficient souvent :

- d'une urbanisation modérée ;
- d'une moindre densité de population.

Les enjeux pour ces territoires concernent avant tout la préservation de cette qualité de vie, notamment face à l'étalement urbain et à l'augmentation des déplacements.

### PROFIL 3 – COMMUNES PÉRIURBAINES À EXPOSITIONS MIXTES

Ces communes constituent des territoires de transition entre zones urbaines denses et espaces plus ruraux. Elles cumulent souvent plusieurs expositions de niveau intermédiaire.

La défaveur environnementale y est modérée mais diversifiée, ce qui nécessite des politiques locales équilibrées entre développement et protection du cadre de vie.

Figure 1 : Cartographie de l'indice de défaveur environnementale des communes franciliennes

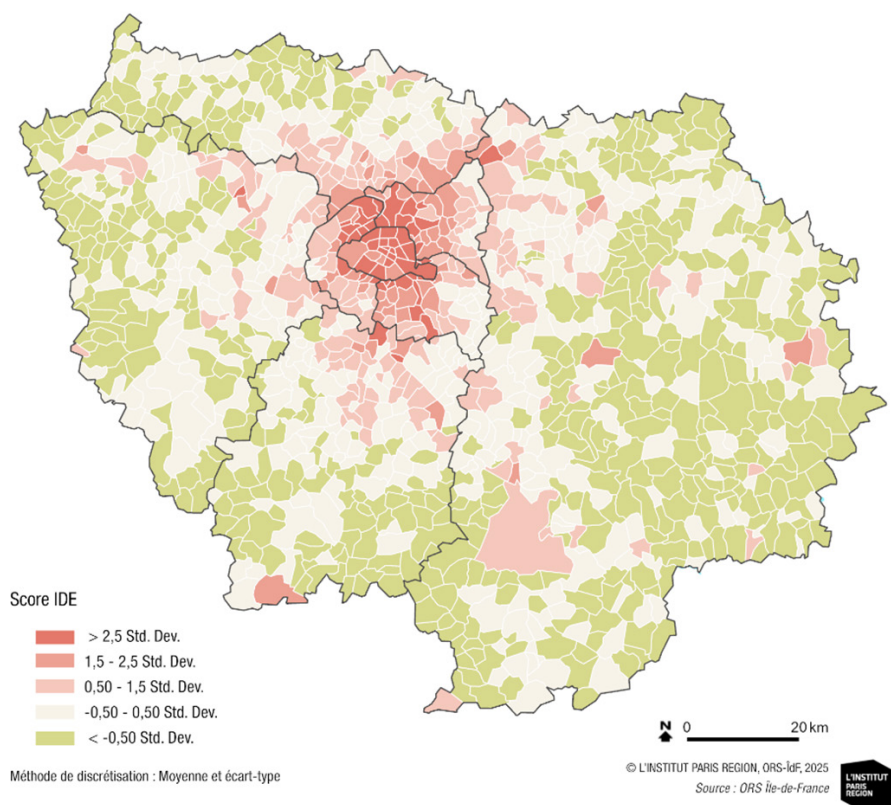
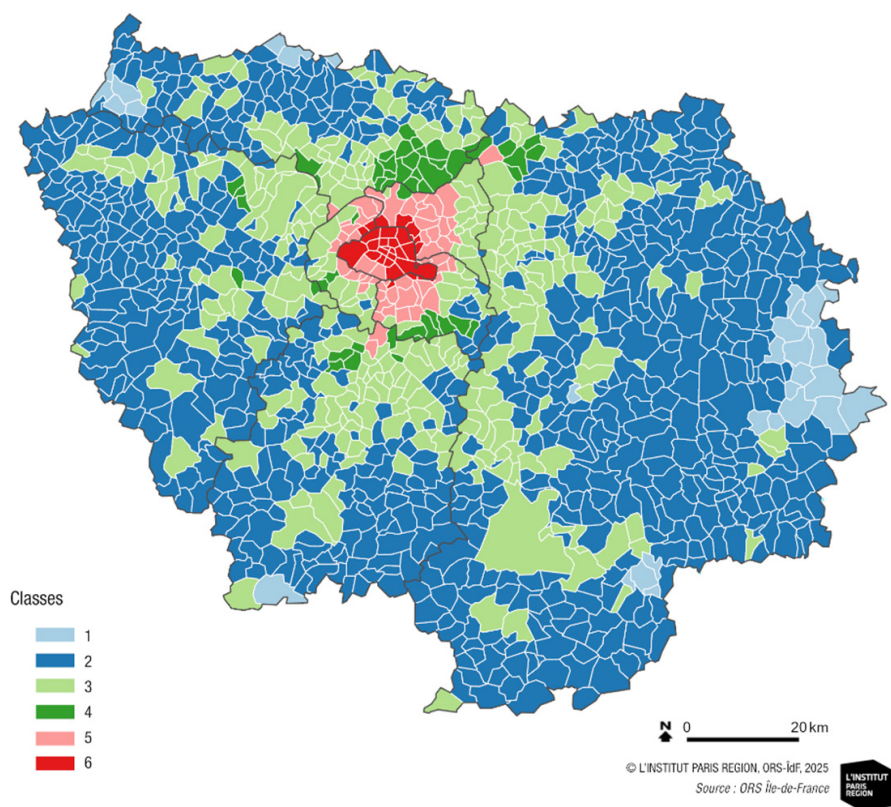


Figure 2 : Cartographie des profils environnementaux des communes franciliennes



## Pour en savoir plus

La santé dans les territoires ruraux d'Île-de-France : Analyse descriptive. ORS Île-de-France, 2025

Les inégalités territoriales, environnementales et sociales de santé : Typologie des territoires franciliens. ORS Île-de-France, 2023

Cumuls d'expositions environnementales en Île-de-France, un enjeu de santé : Méthode d'identification des secteurs les plus impactés. ORS Île-de-France, 2022

Multi-expositions environnementales : Indicateurs de pollutions et de vulnérabilité socio-territoriale.

Ce Cartoviz permet de révéler les situations de cumuls d'expositions d'un point de vue géographique, résultat d'un croisement de différentes données environnementales au travers d'un score d'environnement qui s'échelonne entre 0 et 100. Plus ce score est élevé, plus la probabilité de survenue d'effets sanitaires liés à l'environnement est élevée.



### PROFIL 4 – COMMUNES MARQUÉES PAR LE BRUIT AÉRIEN

Dans les communes de cette classe, le bruit aérien constitue une source majeure de gêne, avec des impacts reconnus sur la santé et la qualité de vie. Les enjeux prioritaires portent sur :

- La réduction de l'exposition sonore ;
- L'accompagnement des populations ;
- L'adaptation de l'habitat.

### PROFIL 5 – COMMUNES URBAINES DENSES

Ces territoires présentent une concentration élevée de nuisances urbaines :

- Pollution de l'air liée au trafic et au chauffage ;
- Bruit routier important ;
- Îlots de chaleur urbains marqués ;
- Proximité de sites industriels ou de sols pollués.

Ces communes sont souvent confrontées à des enjeux sociaux et environnementaux cumulés, nécessitant des actions coordonnées en matière de mobilité, d'urbanisme et de santé environnementale.

### PROFIL 6 – CŒUR MÉTROPOLITAIN

Ce profil correspond au centre dense de l'agglomération, où le cumul des pressions environnementales est le plus élevé.

La forte densité de population, l'intensité du trafic, la concentration d'infrastructures et l'imperméabilisation des sols expliquent des niveaux très élevés de pollution de l'air, de bruit et de chaleur urbaine.

Ces territoires constituent des zones prioritaires pour les politiques de réduction des nuisances et de l'amélioration du cadre de vie.

## Conclusion

Cette synthèse montre que les inégalités environnementales en Île-de-France sont réelles, marquées et structurées, et qu'elles se traduisent par des situations très contrastées d'une commune à l'autre. Pollution de l'air, nuisances sonores, chaleur urbaine, proximité d'infrastructures de transport ou d'activités économiques, en particulier industrielles.

Ces expositions se cumulent différemment selon les territoires et influencent directement la santé, le cadre de vie et par conséquent l'attractivité des communes. En combinant deux outils complémentaires – l'indice synthétique de séfaveur environnementale (ISDE) et les profils de territoires – cette synthèse propose une lecture à la fois comparative et contextualisée. En effet, l'ISDE permet à chaque commune de se situer objectivement par rapport à l'ensemble de la région. Les profils de territoires permettent de mieux comprendre la nature des enjeux environnementaux, au-delà du seul niveau du score.

Ces outils ne visent pas à établir un classement figé des communes, mais à offrir un cadre de compréhension partagé, utile pour le dialogue local et la prise de décision. Ils rappellent que les situations environnementales résultent de choix d'aménagement, de dynamiques urbaines, d'infrastructures et d'héritages territoriaux.

Pour les maires et les acteurs locaux, ces deux outils peuvent être :

- Une aide à la décision pour prioriser les actions ;
- Un support de dialogue avec les habitants et les partenaires institutionnels ;
- Un levier pour mobiliser des accompagnements techniques et financiers adaptés aux enjeux locaux.

Cette synthèse a vocation à aider les élus en apportant des repères clairs pour mieux comprendre, mieux dialoguer et mieux agir au service de la qualité de vie et de la santé des habitants.



Financé par



### Observatoire régional de santé Île-de-France

Campus Pleyad - Pleyad 4, 66-68 rue Pleyel - 93200 Saint-Denis

Tél. (33) 01 77 49 78 60 - [www.ors-idf.org](http://www.ors-idf.org)

Président : Dr Ludovic Toro - Directrice de publication : Nathalie Beltzer

L'ORS Île-de-France, département de L'Institut Paris Région, est un observatoire scientifique indépendant financé par l'Agence régionale de santé et le Conseil régional d'Île-de-France.

ISBN 978-2-7371-2188-3